

**Les participants**

**Collectivités**

- M. Klein Mairie de Donges
- M. Delalande Mairie de Donges
- Mme Delalande CARENE

**Enseignement**

**Associations**

- M. Vignaud ADZRP
- M. Le Gal Association de Défense du Brivet

**Riverains**

- M. Du Réau Riverain
- M. Nicolas Riverain
- M. Landreau Riverain
- M. Gerbaud Riverain

**Raffinerie**

- M. Cherpion Secrétaire général (en partance)
- M. Cortet Secrétaire général (nouveau)
- Mme Deschamps Responsable Communication
- M. Gautherot Responsable QSEH
- Mme Bretaudeau Responsable Environnement
- M. Chatel Service Environnement
- Mlle Berthé Consultante Alphacoms

**Absents :** M. Cheneau (Mairie de Donges), M. Dannequin (Collège Arthur Rimbaud), Mme Paraiso (Ecole Saint-Joseph), Mme Vautey (Ecole Aimé Césaire), M. Gallet (ADZRP), M. Saget (Association Bonne Nouvelle), M. Veiga (Association Bonne Nouvelle), M. Le Mélinandre (Association Bonne Nouvelle), M. Morice (OSCD), M. Plateaux (riverain), Mme Rogard (riveraine), M. Doucet (Association de défense du Brivet), M. Billant (Raffinerie), Mme Louis (Raffinerie)

**Ordre du jour de la réunion**

1. Visite de la raffinerie .....	2
2. Présentation des nouveaux venus dans l'équipe de la raffinerie .....	3
3. Retour sur l'incident du 21 avril 2018 .....	3
4. Point d'étape sur les nuisances .....	4
5. Points divers .....	5

**Prochaine réunion : jeudi 7 février 2019 à 18h / Raffinerie**

# Synthèse des échanges de la réunion :

## 1. Visite de la raffinerie

Comme convenu lors de la réunion précédente, la rencontre a été précédée d'une visite de la Raffinerie. Ci-dessous résumé des éléments notables :

L'arrivée des produits se fait par bateau, principalement sur l'appontement n°7, dédié au déchargement de brut. Le taux d'occupation des appontements est actuellement de 70 à 80%, ce qui est significatif d'une forte activité. Il est à noter que le tirant d'eau ne permet pas d'accueillir des bateaux à pleine charge ; ces derniers déchargent d'abord une partie de leur cargaison dans un autre port, le plus souvent Anvers.

**Info Sécurité :** Les bras des appontements ont été récemment équipés d'un système de drybreak, un dispositif qui permet d'interrompre automatiquement le déchargement ou le chargement si le bateau venait à s'écarter du quai.

Le brut est stocké dans les bacs de stockage, avant d'être envoyé pour traitement dans les unités. L'ensemble des circulations à l'intérieur de la raffinerie se fait par pipe.

**Info sécurité :** les bacs situés en bord de Loire sont tous dotés d'une double enveloppe.

Le brut est traité :

- Dans la DEE (distillation à économie d'énergie), qui sépare les produits naturellement présents dans le brut. Cette unité est dotée de nombreux échangeurs, qui permettent de réutiliser la chaleur des produits qui sortent pour chauffer les produits qui entrent. Grâce à cela, moins de 5% du brut sont utilisés pour l'autoconsommation de la raffinerie.  
**Info traitement nuisances :** en 2015, les fours de la DEE ont été équipés de brûleurs BasNox, permettant de limiter les émissions d'oxyde d'azote.
- Dans le FCC (principale unité de craquage de la raffinerie)  
**Info traitement nuisances :** les détentes vapeur sont une source significative de bruit ; une étude est en cours pour identifier des solutions.
- Dans différentes unités qui améliorent la qualité des produits, en vue de la consommation (indice octane dans l'unité d'alkylation, etc.)

**Info traitement nuisances :** deux turbines, très bruyantes, vont être arrêtées respectivement en 2019 (turbine à gaz) et en 2020 (turbine à gaz).

La nouvelle unité VGO se situera devant le FCC. A ce stade, l'unité d'isomérisation qui se trouvait sur ce terrain a été détruite. La construction de cette unité sera accompagnée de celle d'une unité SMR de production d'hydrogène, opérée par Air Liquide.

Le fonctionnement de la raffinerie est piloté en 3x8 depuis 3 bâtiments :

- Le BPN (bâtiment de production nord) : 3 salles de contrôle pour piloter tous les mouvements de produits et les principales unités de la raffinerie.
- Bâtiment sud : pilote les unités sud et les utilités vapeur, électricité...
- Groupe 5 : équipes sécurité et pilotage des appontements

Les opérateurs sont recrutés au niveau bac ou bac+2 puis formés en interne. La formation d'opérateur de l'industrie pétrolière dure 9 mois et se déroule à Dunkerque et à Donges.

Les expéditions de la raffinerie se font :

- Par camion, à partir des deux gares routières Nord (produits blancs, c'est-à-dire essence, gasoil, kérosène) et Sud (produits noirs, c'est-à-dire bitumes). Ce mode d'acheminement représente 12,4% du total des expéditions.
- Par bateau
- Par pipe (via le pipe de Vern et le pipe Donges Melun Metz)

Les boues huileuses (résidus non traitables dans les unités) font l'objet d'un traitement dans des installations spécifiques. Ces installations ont été à l'origine d'événements très odorants début 2018.

**Info traitement des nuisances :** plusieurs actions ont été mises en place :

- Brumisation d'huiles essentielles pour neutraliser les odeurs ; fait.
- Brumisation à cœur des boues, selon le même principe, pour une neutralisation plus efficace ; fait.
- Etude de faisabilité de traitement de toutes la chaîne ; en cours.
- Etude de faisabilité d'une couverture avec modules flottants ; en cours sur un décanteur de la porte nord.

**Info sécurité** : il est impossible de mettre en place une couverture fixe, de même type que ce qui se fait sur les stations de traitement des eaux, pour des raisons de sécurité.

La raffinerie accueille désormais des **ruches** sur le site : 400 pots de miel ont été récoltés au mois de septembre.

Le prochain **Grand Arrêt** de la raffinerie aura lieu d'avril à juin 2019.

## 2. Présentation des nouveaux venus dans l'équipe de la raffinerie

**Nicolas Cortet** succède à Sébastien Cherpion à partir du 24/09 en tant que secrétaire général de la raffinerie. Chez Total depuis 2007, il était précédemment DRH de Argedis, filiale du groupe Total, qui exploite le réseau des stations-services sur les autoroutes et les voies importantes.

**Audrey Bretaudeau** succède à Florence Brocard en tant que Responsable Environnement. Elle travaille à la raffinerie de Donges depuis 5 ans.

## 3. Retour sur l'incident du 21 avril 2018

La raffinerie de Donges confirme qu'une fuite sur une des soupapes de l'unité de distillation a conduit à l'émission de vapeurs d'essence de 4h à 9h25 le 21 avril 2018. Cet incident est à l'origine des odeurs perçues durant la matinée sur un axe ouest / nord-ouest de la raffinerie.

Le dysfonctionnement sur cette soupape<sup>1</sup>, reliée à un évent 2 situé à 40 m de hauteur, est survenu vers 4 heures du matin. Cette soupape est munie d'un dispositif de surveillance qui a déclenché une alarme. Au moment de l'incident, celle-ci n'a pas été interprétée comme un signe de dysfonctionnement, ce qui n'a pas permis d'identifier et d'arrêter la fuite immédiatement.

Les équipes ont identifié l'origine de l'émission vers 8h du matin, lors des investigations menées à la suite des appels externes reçus par la raffinerie. La soupape a été isolée vers 9h30, cette opération spécifique nécessitant des moyens particuliers d'intervention.

L'émanation gazeuse est constituée d'hydrocarbures légers, comportant en pourcentage massique les composés suivants :

- Gaz léger type propane, butane 4%
- Vapeurs d'essences 92%
- Vapeur d'eau 4%

Ce dispositif d'évent est conçu pour diluer les émissions potentielles. Les simulations de dispersion dans l'air qui ont été réalisées sont cohérentes avec les plaintes reçues. Elles mettent en évidence des concentrations maximales de vapeur d'essence, de 0.5 mg/m<sup>3</sup>, valeur au-dessus du seuil olfactif de 0.08 mg/m<sup>3</sup>, mais très largement en dessous des valeurs susceptibles de générer des risques sanitaires.

Ces simulations, permettent de conclure à l'absence d'impact sur la santé de la population et l'environnement.

Ces données ont été transmises aux autorités compétentes (Préfecture, Inspection des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement de la DREAL, Agence Régionale de Santé).

Des actions correctives ont été immédiatement mises en place en relation avec les autorités, comme le renforcement des contrôles sur les équipements susceptibles d'engendrer des émissions odorantes.

La raffinerie renouvelle ses excuses pour la gêne occasionnée et réaffirme son engagement à limiter les nuisances que son activité pourrait occasionner.

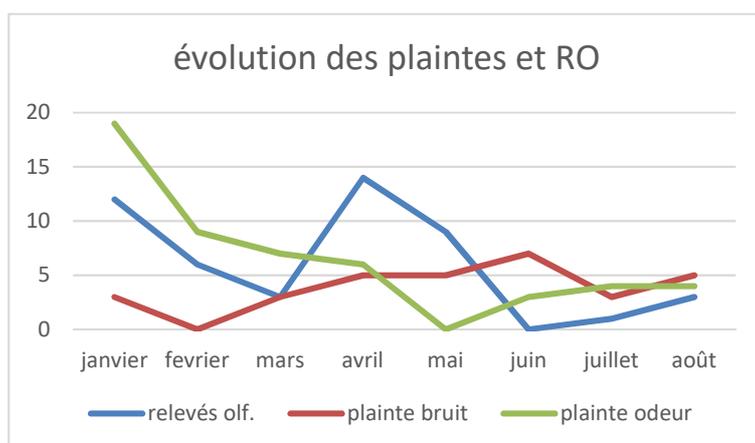
1 Une soupape est un dispositif de sécurité utilisé conçu pour prévenir une augmentation de pression dans les unités

2 Un événement de sécurité est un dispositif de sécurité conçu pour disperser d'éventuelles émissions

#### 4. Point d'étape sur les nuisances

**Bilan des plaintes (au 1<sup>er</sup>/09 et hors 21/04) :**  
85 plaintes depuis le 1<sup>er</sup> janvier

- 50 pour odeurs
  - o Évènement des BH
  - o Torche sud avec présence de SO<sub>2</sub>
  - o Démarrage d'unités
  - o Chargement de navires
- 29 pour bruit
  - o Torche
  - o Détente vapeur
  - o Dégagement des déchets du mouvement des agriculteurs
- 2 pour fumées noires/torche (démarrage ou déclenchement d'unité)
- 4 pour poussières (démarrage d'unité)



**Malgré l'expression bien comprise de la lassitude des riverains, il est à nouveau rappelé qu'il est conseillé d'appeler en direct la raffinerie, au 02 40 90 55 00, dès lors qu'une nuisance est constatée, pour favoriser l'identification et la résolution rapide.**

**Synthèse des actions en cours :**

- **Mobilisation :**
  - o Mise en place de fiches réflexes pour les CMS (bruits et odeurs)
  - o Le suivi des plaintes/actions est assuré tous les 15 jours en comité de direction
  - o Le suivi des plaintes sera prochainement publié sur le site internet
- **Nuisances olfactives :**

- Relance du **programme nez** (Formation de 15 collaborateurs nez supplémentaires)
- **Events** : en septembre, tous les événements du site ont été étudiés à l'aide d'une caméra COV permettant d'identifier les plus émissifs ; des actions vont être mises en place.
- **Chargement** : baisse des débits de chargement en cas de mauvaises conditions météo.
- Test d'une **couverture flottante** sur un décanteur, en vue d'une généralisation éventuelle.
- Etude en cours pour l'installation d'une **souape respirante** sur le ballon de torche (source d'odeurs identifiée grâce au programme des nez).

### NUISANCES OLFACTIVES: MESURES TECHNIQUES



#### - **Nuisances sonores :**

- **2 sonomètres** ont été posés (sur l'Astrolabe et sur le Cercle) et sont exploités depuis plusieurs mois. Le système d'alerte, auto-apprenant, est actuellement en cours d'étalonnage, pour trouver le bon niveau de fréquence et de puissance pour un déclenchement. Il n'est pas exclu, si l'exploitation des sonomètres démontre son intérêt, d'en poser davantage à l'avenir, dans d'autres zones de Donges.
- **2 équipements bruyants vont être arrêtés**, respectivement en 2019 (turbine à gaz) et en 2020 (turbine à gaz).
- La raffinerie se fait accompagner par un acousticien pour travailler sur ces sujets.

## 5. Points divers

**Communication** : **une première newsletter a été émise par la raffinerie au mois d'août**, conformément aux attentes des Dongeois exprimées à la fois via Dialogue Riverain et dans le cadre de la concertation. La raffinerie est en attente de retours sur la perception de ce nouvel outil d'information par les Dongeois.